

Commission permanente du 5 mars 2015

La Région engage 42,2 M€ pour la mise en œuvre de ses politiques publiques

Au terme de la Commission permanente du 5 mars, ce sont 42,2 M€ que la Région a accordés pour la mise en œuvre de ses politiques à travers 805 opérations (dépenses d'investissement et de fonctionnement, subventions individuelles ou collectives). Parmi les décisions votées, on peut retenir pour le Finistère :

Pays de Brest

Brest : 300 000 € en prévision d'un nouveau quai hauturier au 3^e bassin du port

Dans le cadre du transfert de la criée, du 2^e au 3^e bassin, la Région, propriétaire du port, poursuit les études en vue de construire un quai hauturier pour la **débarque de la pêche**, au plus près de la nouvelle halle à marée qui ouvrira en septembre 2015. Entre temps, la collectivité, maître d'ouvrage, réalise des **travaux d'aménagement** transitoire pour faciliter l'accostage, notamment des bateaux côtiers. L'enveloppe de 300 000 € votée en mars vient s'ajouter à un crédit de 170 000 € octroyé en mars 2014 sur ce dossier.

Brest : 120 000 € pour la réfection des terre-pleins portuaires

En 2013 et 2014, la Région a constaté, en plusieurs endroits, l'effondrement de terre-pleins qui s'explique par le caractère marnant des lieux. Les opérations de remblaiement et terrassement portent sur 3 points : 6^e sud, Phare et Balises, exutoire 3^e bassin, pour un montant de 120 000 €.

Brest : 80 000 € pour le développement du théâtre à Brest

En ce début d'année, de nombreux acteurs du spectacle vivant sont accompagnés, parmi lesquels, à Brest, l'association **DRAMA** (25 000 €) et la **Maison du Théâtre** (55 000 €), structure de diffusion et de pratiques théâtrales, qui vient de conclure avec la Région une convention d'objectifs sur 3 ans (2015-2018).

Lesneven : 30 000 € pour l'association de promotion de la langue bretonne Divskouarn

Dédiée à la promotion et au développement de la langue bretonne dans la petite enfance, l'association Divskouarn bénéficie d'une subvention de 30 000 € pour son fonctionnement et ses activités en 2015.

Pays de Morlaix

Morlaix : 32 000 € pour le festival Panoramas et 18 000 € pour la compagnie de danse Mawguerite

Au titre de sa politique en faveur de la diffusion du spectacle vivant, la Région accompagne les événements culturels organisés sur l'ensemble du territoire, parmi lesquels le festival *Panoramas*, porté par l'association **Wart**, qui, d'année en année, remporte un succès grandissant. Au titre de la création, elle apporte également son soutien à Mawguerite, compagnie chorégraphique de **Bernardo Montet**.

Rappel sur la Commission permanente de la Région Bretagne

La commission permanente, émanation de l'assemblée régionale, se réunit une fois par mois pour mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil régional en session plénière pour l'année en cours.

Élue à la proportionnelle des groupes politiques représentés au sein de l'assemblée, elle compte 36 membres : le Président du Conseil régional, les 15 vice-présidents, les 7 présidents de commissions, des conseillers régionaux de la majorité et de l'opposition.

Pays de Cornouaille

Douarnenez : 87 500 € pour préparer les fêtes maritimes de 2016

L'association des Fêtes maritimes bénéficie dès à présent d'une dotation de 87 500 € pour préparer l'événement *Temps Fête* qui aura lieu du **20 au 24 juillet 2016**.

Concarneau : 73 500 € pour rénover le restaurant d'application du lycée privé Saint-Joseph

La Région participe à hauteur de 73 500 €, soit 70 % du coût total des travaux, à la rénovation du restaurant d'application *Les Quatre Saveurs*, du lycée privé de Concarneau. Destiné à former les 110 élèves en section hôtelière au plus près des réalités professionnelles, le restaurant est ouvert au public durant l'année scolaire sur réservation.

Combrit : 66 600 € pour la construction d'une piscine au camping Le Helles

Ce camping de Sainte-Marine bénéficie d'une avance remboursable de 66 600 €, correspondant à 30 % du montant global de l'investissement, pour aménager une piscine sur son site.

Névez : 20 000 € pour la mise en accessibilité de l'hôtel Ar Men Du

La mise en accessibilité des établissements hôteliers est soutenue par la Région, dans le cas présent à hauteur de 30 % des travaux engagés par cet hôtel haut de gamme situé en bord de mer.

Pont-l'Abbé : 27 000 € pour le SIOCA et sa démarche de GIZC

Le SIOCA -Syndicat intercommunal **Ouest Cornouaille** Aménagement- conduit avec l'aide de la Région (27 000 € en 2015) une démarche concertée de gestion intégrée de la zone côtière, dite GIZC. Associant tous les acteurs et usagers du littoral, cette initiative vise à faire de la vocation maritime du territoire un levier majeur de développement durable.

Quimper : 25 400 € pour la scène nationale de théâtre et le pôle Max Jacob

Au titre du soutien apporté aux établissements d'accueil du spectacle vivant, la scène nationale de Quimper et le pôle Max Jacob bénéficient d'une enveloppe de 25 400 € pour **l'acquisition de divers matériels** (20 % des dépenses engagées).

Quimper : 5 000 € pour Chrysalide et son projet de « grappe d'entreprises »

Chrysalide est une des 4 **coopératives d'activités et d'emploi** (CAE) bretonnes. Cet incubateur, dédié aux TPE de l'ESS a en projet de créer, dans le Finistère, un modèle de « grappe d'entreprises » dont l'objet sera d'aider un groupe de TPE et PME, œuvrant dans le même secteur géographique ou d'activité, à **mutualiser des services** ou à **mener des actions collectives**. Pour ce faire, la CAE conduit une étude-action avec l'appui de la Région (5 000 €).

Quimper : 7 000 € pour un séjour au Royaume-Uni de 32 jeunes apprentis

Trente-deux **apprentis vendeurs** de la Chambre des métiers participeront cette année à un séjour d'immersion dans des entreprises au Royaume-Uni afin de **comparer leur savoir-faire** à celui de ce pays. La Région accompagne ce projet de mobilité collective, organisé dans le cadre de leur formation, à hauteur de 7 000 €.

Pays du Centre Ouest Bretagne

Lopérec : 200 000 € pour moderniser l'exploitation du lycée agricole Le Nivot

Afin de préparer au mieux les agriculteurs de demain aux enjeux du secteur, la Région a souhaité conclure avec les lycées agricoles un **contrat d'autonomie et de progrès (CAP)**, à mettre en œuvre dans leurs exploitations annexées. L'objectif est de mettre en place, au sein de ces fermes-écoles, des **systèmes de production durable** associant processus écologiques, autonomie énergétique et économique, filières de qualité... Le **plan d'actions, sur 5 ans**, est financé pour moitié par la Région dans les lycées privés, soit 300 000 € pour un total d'investissements de 600 000 €.